

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 4 avril 2018 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE18 0493**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 4 avril 2018, en y retirant les articles 12.001 à 12.006 et 30.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE18 0494**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 5 ans, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture de casques de combat incendie de marque Bullard, modèle PX Re-Track incluant des accessoires;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Équipements incendies C.M.P. Mayer inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16523 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1183838001

---

**CE18 0495**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Nortrax Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux rétrocaveuses (tracteurs chargeurs) avec accessoires, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 460 796,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16643 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1184922004

---

**CE18 0496**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, La Boutique du Plongeur (Triton) ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de services d'entretien et de réparation de compresseurs et des stations de remplissage pour la gestion de l'air respirable pour le Service de sécurité incendie de Montréal, pour une période de 36 mois avec deux options de renouvellement de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 308 723,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16525;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1182645001

---

#### **CE18 0497**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour une durée de 3 ans, avec Attaches Châteauguay inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture et l'installation, sur demande, de bennes fixes en aluminium sur des châssis de camions fournis par la Ville, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16682;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1186859002

---

#### **CE18 0498**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Transport Mélimax inc, plus bas soumissionnaire conforme, deux contrats pour la fourniture et le transport de conteneurs pour une durée de 19 mois, pour les deux arrondissements et pour les montants indiqués ci-après, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16710 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<b>Arrondissements</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Le Plateau Mont-Royal	<b>155 105,47 \$</b>
Villeray–St-Michel–Parc-Extension	<b>158 623,54 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>313 729,01 \$</b>

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1184730002

---

**CE18 0499**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots mentionnés en regard de leur nom, le contrat pour la fourniture de 24 véhicules légers, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16653;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Laurier Station Chevrolet Buick GMC inc.	Lot 1 5 véhicules légers de marque Chevrolet	139 959,07 \$
Automobiles A. Gosselin inc.	Lot 2 8 véhicules légers de marque Dodge et Jeep	253 626,80 \$
Fortier auto (Montréal) ltée	Lot 3 11 véhicules légers de marque Ford	444 772,34 \$

- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1184922005

---

**CE18 0500**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 302 377,36 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise aux normes du Centre Etienne-Desmarteau, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, dans le cadre du contrat accordé à Groupe Axino inc. (CM17 0158), majorant ainsi le montant total du contrat de 14 977 339,62\$ à 16 279 716,98 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1180765001

---

**CE18 0501**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 9 358 087,07 \$, taxes incluses, pour des travaux de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Notre-Dame, de la rue Frontenac à l'avenue Bourbonnière, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Environnement routier NRJ inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 339 793,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 336301;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187231004

---

**CE18 0502**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 6 627 615,79 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de LaSalle et de Verdun (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Eurovia Québec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 331 615,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405524;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1187231005

---

**CE18 0503**

Vu la résolution CA18 12 074 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 13 mars 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 036 587,86 \$, taxes incluses, pour les travaux relatifs à la reconstruction des infrastructures de l'avenue Saint-Donat, entre l'avenue Chénier et la limite de l'arrondissement d'Anjou ainsi que les places Saint-Donat Nord et Sud de l'arrondissement d'Anjou, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'octroyer à Les Excavations Super inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 937 831,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 2018-01-TR;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1187715001

---

**CE18 0504**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Groupe Lefebvre MRP inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation des travaux de réfection de la dalle et de la fosse à neige à l'aréna Ahuntsic, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 313 364,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5940;
- 2- d'imputer cette dépense après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1180765002

---

**CE18 0505**

Il est

RÉSOLU :

de résilier le contrat accordé à 9052-1170 Québec inc. (Le Groupe Vespo) (CE17 0871) relatif à la réalisation, dans le cadre du projet Bonaventure, de travaux d'égout et de voirie, dans la cour de voirie située entre les rues de Nazareth et de La Commune Ouest, accordé à la suite de l'appel d'offres public 214724 et de ratifier la lettre envoyée à l'entrepreneur à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1181009003

---

**CE18 0506**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 9 648 531 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans l'avenue Van Horne, du boulevard Décarie à la rue Victoria, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 980 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 223901;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1187231001

---

**CE18 0507**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat de services professionnels à Simo Management inc. pour l'inspection de puits d'accès par caméra 360 degrés dans le cadre de projets de construction, de reconstruction ou de modifications du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), pour une somme maximale de 287 419,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1666;
- 2- d'autoriser le président de la CSEM à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1186850007

---

**CE18 0508**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente de gestion pour la phase de conception-construction du projet de corridor du nouveau pont Champlain entre la Ville de Montréal et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada visant à déterminer les obligations et les modalités de gestion entre la Ville et le Canada, pendant cette phase du projet sur les immeubles, ainsi qu'à prévoir les modalités de collaboration et de transfert des responsabilités des Infrastructures conçues, construites et transférées (CCT) à la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1186310001

---

**CE18 0509**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'entente d'entraide mutuelle, par lequel la Ville de Montréal et la Ville de Laval souhaitent s'engager l'une envers l'autre dans un programme prévoyant l'assistance réciproque de leur service d'incendie respectif. De plus, le projet de protocole d'entente prévoit que la Ville de Montréal prêtera également à la Ville de Laval son service d'Équipes spécialisées;

- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels tel que stipulé à l'entente;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1180741002

---

**CE18 0510**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Office des congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc. (Tourisme Montréal) établissant les conditions et modalités de la participation de la Ville au « Passeport Montréal » pour la période allant jusqu'au 31 mars 2019.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1186157001

---

**CE18 0511**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de 1<sup>ère</sup> convention de renouvellement du bail par lequel la Ville loue de 3179362 Canada inc., pour une période de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, un espace locatif sur le toit de l'immeuble situé au 6600 route Transcanadienne, à Montréal pour les besoins de radiocommunication de la Ville, moyennant un loyer total de 104 052,40 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1186025002

---



**CE18 0512**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de dixième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de Place Versailles inc., des espaces à bureaux situés à la Place Versailles, au 7275, rue Sherbrooke Est, d'une superficie de 54 991 pieds carrés, pour une période de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et utilisés pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant une dépense totale de 673 123,46 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1184565003

---

**CE18 0513**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 1000 \$ au Comité interuniversitaire urbain pour contribuer aux frais engagés lors de l'organisation de son événement tenu à Montréal, du 15 au 17 mars 2018, sous le thème « Villes saturées »;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1181128001

---

**CE18 0514**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 5 000 \$ au Conseil des métiers d'art du Québec, dans le cadre du budget de fonctionnement, pour l'organisation d'une exposition et de conférences pour l'événement Maestria : Les rendez-vous d'architecture et du patrimoine, qui ont eu lieu au Marché Bonsecours, du 15 au 17 mars 2018;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1183643001

---

**CE18 0515**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$, pour l'année 2018, au Centre international pour la prévention de la criminalité pour la réalisation d'activités d'accompagnement et de soutien aux actions locales en matière de sécurité urbaine et de prévention, dans le cadre, à parts égales, du budget du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) et de celui du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1183381001

---

**CE18 0516**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier supplémentaire de 12 000 \$ à Église anglicane Emmaüs, faisant aussi affaire sous La Porte ouverte / The Open Door afin de prolonger la durée du projet au 31 mars 2018 (CE17 1079), dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013-2018);
- 2- d'approuver un projet d'addenda 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville et cet organisme;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1176794010

---

**CE18 0517**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 2 500 \$ à Academos Cybermentorat pour l'organisation de la 20<sup>e</sup> édition du défi OSEntreprendre, volet Entrepreneuriat étudiant pour la région de Montréal et l'octroi de deux bourses coup de coeur;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.024 1186352002

---

**CE18 0518**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA), pour l'année 2018, pour la réalisation de la 19<sup>e</sup> édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » du 21 au 31 mars 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1184005001

---

**CE18 0519**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 95 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) relativement au financement de ses activités pour l'année 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1182912001

---

**CE18 0520**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 21 700 \$ à Bois Public pour la transformation des billots de frênes provenant de l'abattage des frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne en planches séchées, planées et prêtes à être utilisées dans des projets d'ébénisterie;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser la directrice par intérim du Service des Grands parcs, du Verdissement et du Mont-Royal, à signer ladite convention pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1184107005

---

**CE18 0521**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 291 094 \$ aux organismes ci-après désignés et au montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de murales dans le cadre du Programme d'art mural - volet 2;

Arrondissements	Organismes	Projets retenus	Nombre de murales à être réalisées	Montant de la contribution octroyé
Ahuntsic-Cartierville	Prévention du crime	Embellir mon quartier	1	22 000 \$
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de- Grâce	Centre communautaire NDG	Les Racines de St- Raymond   The Roots of St Raymond	1	10 300 \$
Lachine	Maison des Jeunes de l'Escalier (MJE)	Appartenance Lachine Est	1	26 525 \$
Mercier–Hochelaga- Maisonneuve	La Table de quartier Hochelaga- Maisonneuve	Murale École Baril	1	15 785 \$
Mercier–Hochelaga- Maisonneuve	Y'a Quelqu'un l'aut'bord du mur (YQQ)-Éco- quartier Mercier- Hochelaga- Maisonneuve	Ruelle Ohaha	1	8 770 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	SODER	Ruelles vertes 2018	10	25 000 \$
Saint-Laurent	Kolab	Murale 360 degrés du chalet du Parc Poirier	1	12 832 \$
Sud-Ouest	MU	Revitalisation urbaine - Axe Notre-Dame	1	35 000 \$
Sud-Ouest	MU	Hommage à Daisy Peterson Sweeney	1	25 000 \$
Sud-Ouest	Convention internationale de la culture urbaine	Lives of the South West - École James Lyng	1	20 000 \$
Verdun	Kolab	Murale emblématique de Verdun phase 2	1	19 450 \$
Verdun	MU	Murale pour le secteur Dupuis- Hickson	1	20 000 \$
Ville-Marie	Société écocitoyenne de Montréal	Du vert à l'art dans les ruelles de Sainte- Marie	1	16 197 \$
Ville-Marie	MU	Murale pour la Maison du développement durable	1	6 250 \$
Ville-Marie	Festival Montréal en Arts	Montréal en murales	1	5 235 \$
Ville-Marie	MU	Hommage à Alanis Obomsawin	1	11 250 \$
Villeray–Saint- Michel–Parc- Extension	Kolab	La Voie lactée	1	11 500 \$
	<b>Total</b>		<b>26</b>	<b>291 094 \$</b>

La contribution de l'arrondissement de Ville-Marie pour les 4 projets retenus dans le volet 2 s'élèvera à 38 932 \$.

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville et chacun des organismes suivants, soit la Société Écocitoyenne de Montréal, MU, S.P.D.A.C inc. / Festival Mtl en arts, Kolab, Convention internationale de la culture urbaine, Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) inc., Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur (YQQ)- Éco-quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve, Maison des jeunes L'Escalier de Lachine, Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce, Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville;
- 3- d'autoriser la directrice du Service de la concertation des arrondissements à les signer pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1187286002

---

#### **CE18 0522**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 40 518,15 \$ à L'Atelier circulaire pour l'acquisition et l'installation de mobilier spécialisé et d'équipement liés à la pratique artistique pour les ateliers de production, de sérigraphie et l'atelier numérique, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Programme Équipements - Aide d'urgence;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1181654002

---

#### **CE18 0523**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 38 738,94 \$ au Musée du Château Ramezay pour la manutention et le transport de sa collection dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Programme Équipements - Aide d'urgence;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1181654001

---

**CE18 0524**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 50 000 \$, pour l'année 2018, aux organismes ci-après pour les montants indiqués en regard de leur nom, dans le cadre du Fonds de soutien aux vitrines et marchés culturels et créatifs :

Organisme	Contribution (\$)	% du soutien au budget total du projet
<b>Association des galeries d'art contemporain</b>	35 000 \$	6 %
<b>Mutek</b>	15 000 \$	5 %

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1181197002

---

**CE18 0525**

Vu la résolution CA18 12 076 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 13 mars 2018;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier de la Ville de Montréal à émettre une attestation de non objection à la délivrance de l'autorisation requise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vue du branchement au réseau municipal de la Ville de Montréal d'un réseau privé de conduites d'égout pluvial, dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment industriel au 8485, rue Jules-Léger.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1187715005

---

**CE18 0526**

Vu les dispositions de l'article 91 de la *Loi sur les services préhospitaliers d'urgence* (RLRQ, chapitre S-6.2);

Il est

RÉSOLU :

de recommander au gouvernement du Québec la nomination de M. Alex Norris, conseiller de ville et président de la Commission de la sécurité publique, à titre de représentant de la Ville de Montréal au conseil d'administration de la Corporation d'Urgences-Santé, pour un mandat se terminant à la date de l'assermentation des membres du conseil de la Ville de Montréal à la suite de l'élection générale de novembre 2021, en remplacement de Mme Anie Samson.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1182904001

---

**CE18 0527**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser une dépense spéciale non récurrente totalisant la somme de 760 993,65 \$, répartie également entre les arrondissements de LaSalle, de Verdun, de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de Saint-Léonard et de Saint-Laurent pour des projets de verdissement d'emprises de lignes aériennes de transport d'électricité.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1186620001

---

**CE18 0528**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser une dépense de 2 500 \$ à même le budget de fonctionnement 2018 pour remettre au récipiendaire du Prix Ville intelligente et inclusive, dans le cadre du Coopérathon.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1185890001

---

**CE18 0529**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser la Ville de Montréal à s'associer à titre de partenaire des 97<sup>e</sup> assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront à Gatineau du 16 au 18 mai 2018 et une dépense de 16 500 \$ à cet effet;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1184784002

---

**CE18 0530**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 90 000 \$ pour l'année 2018, en provenance des dépenses de contingentes imprévues d'administration, vers le Service du matériel roulant et des ateliers pour le financement de l'implantation de projets d'aménagement d'ateliers mécaniques et spécialisés selon la méthode 5S.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1181081004

---

**CE18 0531**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 42 000 000 \$ pour le financement de travaux de réfection, de remplacement et de réaménagement de structures routières », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1183690001

---

**CE18 0532**

Vu la résolution CA18 170067 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en date du 12 mars 2018;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains immeubles commerciaux (RCG 09-023) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1183558008

---



**CE18 0533**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le contrat de travail à durée déterminée de Mme Catherine Fournier au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 185 800 \$ en provenance du budget des dépenses contingentes vers le budget de fonctionnement du SPVM.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1183885001

---

**CE18 0534**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Gianina Mocanu à titre de directrice à la Direction centre d'expertise - espace de travail, au Service des technologies de l'information, dans la classe salariale FM10 (111 766 \$ - 139 713 \$ - 167 659 \$), à compter du 4 avril 2018, et ce pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1180283001

---

**CE18 0535**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'avenant modifiant le contrat de travail intervenu entre la Ville de Montréal et madame Line Carbonneau, directrice adjointe - normes professionnelles au Service de police de la Ville de Montréal (CE18 0352);
- 2 - d'autoriser le directeur général à signer ce projet d'avenant pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1185904007

---

**CE18 0536**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de monsieur Martin Pagé à titre de directeur à la Direction centre d'expertise - plateformes et infrastructure, au Service des technologies de l'information, dans la classe salariale FM10 (111 766 \$ - 139 713 \$ - 167 659 \$), à compter du 4 avril 2018, et ce pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1180283002

---

**CE18 0537**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer madame Isabelle Cadrin, à titre de directrice générale adjointe au développement, dans la fourchette salariale FM 14 (158 204 \$ - 197 749 \$ - 237 295 \$) à compter du 4 avril 2018, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.005 1187520001

---

**CE18 0538**

Vu la résolution CA18 19 0090 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 12 mars 2018;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport annuel 2017 du Musée de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1186759003

---

**CE18 0539**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la réponse transmise par le greffier de la Ville, le 15 mars 2018, sur la recevabilité d'un projet de pétition, conformément à l'article 9 de l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1183599001

---

**CE18 0540**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain), couvrant la période du 1<sup>er</sup> février 2018 au 28 février 2018, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1184396002

---

**Levée de la séance à 9 h**

70.001

---

Les résolutions CE18 0493 à CE18 0540 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Sylvain Ouellet  
Vice-président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville